

**École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène,
Saint-Louis de Saint-Joseph
Séance ordinaire du 14 avril 2026
À l'école Hudon Ferland
À 19 h**

Sont présentes:

Jean-François Grondin

Josée Castonguay

Émilie Plourde

Amélie Provencher

Valérie Dionne

Jessica Lavoie

Évelyne Gaudet

Lafrance-Ouellet Sabrina

Caroline Gagnon

Pascale Contreras-Paradis

Marie-Claude Gagné

Étienne Michaud

Sophie Mignault

Sébastien Cloutier-Marenger

Stéphanie Léveillé

Sont absentes

Mélissa Viel

Mélanie Garant

Laurence Labelle

Groupe représenté

Représentante de parents

Représentante de parents

Représentante de parents

Représentante de parents

Représentante de parents

Représentante de parents et comité de parents / présidente

Enseignante

Enseignante

Enseignante

Professionnelle

Personnel de soutien / secrétaire / trésorière

Directeur

Technicienne en service de garde

Représentante de parents

Enseignante

Enseignante

Enseignante

Représentante de la communauté

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Madame Jessica Lavoie souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 14 avril 2026

Madame Jessica Lavoie nous fait la lecture avec l'ajout No.5.6 Maternelle 4 ans à temps partiel, sur la proposition de madame Josée Castonguay, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 10 février 2026

Monsieur Étienne Michaud nous l'ayant envoyé plus tôt et que personne ne souhaite de changements, sur la proposition de madame Amélie Provencher, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal du 10 février 2026

Aucun suivi.

5. Point de la direction d'établissement

5.1. Activités - sorties et campagne de financement (art. 87, 94 et 110.4)

Monsieur Étienne Michaud nous fait la lecture des activités pour les trois milieux, nous indique qu'une levée de fond pour les élèves de 6^e année de l'école Hudon-Ferland aura lieu pour financer l'album de financement et sur la proposition de madame Josée Castonguay, tout est approuvé à l'unanimité.

5.2. Suivi au projet éducatif

Monsieur Étienne Michaud nous indique les dernières rencontres CAP. Un sondage sera réalisé la semaine prochaine auprès des élèves de 4^e à 6^e année sur le bien être à l'école. Un plan de lutte sera présenté en juin.

5.3. Organisation scolaire 2026-2027

Les inscriptions étant terminées, Monsieur Étienne Michaud nous fait la présentation des groupes ratio-élèves pour chacune des trois écoles. École Hudon-Ferland : 2 classes de maternelle 4 ans. 2 classes de maternelle 5 ans. Ajout d'un groupe au niveau du primaire ce qui amènera des travaux dans le local au sous-sol. À l'école St-Louis, il y aura une maternelle 5 ans uniquement. Une classe multiniveau de 1^{ère}, 2^e et 3^e année ainsi qu'une classe multiniveau de 4^e, 5^e et 6^e année. Du côté de l'école Ste-Hélène, on y retrouvera une classe de maternelle 4-5 ans, une classe multiniveau de 1^{ère}, 2^e et 3^e année, une classe de 4^e année et une classe multiniveau de 5^e et 6^e année.

5.4. Couleurs-écoles 2026-2027

Monsieur Étienne Michaud nous fait part du contexte budgétaire déficitaire de notre établissement. Présentation des budgets et des choix couleurs-écoles pour l'an prochain. L'harmonie sera maintenu à l'école Hudon-Ferland. Des minutes d'anglais supplémentaires seront prévues à Hudon-Ferland (30 minutes pour chaque classe du 3^e cycle), à St-Joseph

(30 minutes au préscolaire) et à Ste-Hélène (1h30 au 3^e cycle et 30 minutes au préscolaire).

5.5. Lettre de la direction générale sur la consultation des actes d'établissement.

Mise en contexte sur la consultation des actes d'établissement par monsieur Étienne Michaud. Madame Jessica Lavoie nous fait la lecture d'une lettre en réponse à la demande concernant l'organisation administrative.

5.6. Maternelle 4 ans à temps partiel

Monsieur Étienne nous présente une demande d'inscription maternelle 4 ans à temps partiel pour la prochaine année scolaire à l'école Saint-Louis. Il est précisé que, selon la réglementation en vigueur de notre centre de services scolaire, notre établissement n'est pas autorisé à offrir ce service. Les parents de l'enfant sollicitent une lettre d'appui officiel du conseil d'établissement afin de soutenir leur démarche d'obtention d'une dérogation.

Après discussion, les membres du conseil soulignent l'importance de respecter le cadre réglementaire et les critères d'admissibilité établis par l'organisation scolaire. Appuyer une telle demande créerait un précédent allant à l'encontre des règles collectives applicables à l'ensemble des écoles du territoire. Un vote nominal proposé par madame Jessica Lavoie est demandé :

Pour : 1 voix

Contre : 14 voix

Abstention : 0

Résultat : La proposition est rejetée à la majorité des voix. En conséquence, le conseil d'établissement refuse de transmettre une lettre d'appui aux parents pour cette demande d'inscription

6. Point du personnel des écoles

6.1. Trésorière

Madame Marie-Claude Gagné, nous indique qu'il reste 1109\$ dans le budget de fonctionnement du comité d'établissement. Aucun frais s'ajoutera aujourd'hui puisque nous serons en Teams. Il y a principalement 359\$ qu'on souhaite utiliser d'ici la fin de l'année en frais de déplacement et en frais de repas pour le dernier CÉ. L'autre portion de 750\$, même s'il n'est pas utilisé pour le comité, pourra être utilisé pour le fonctionnement de nos écoles avant le 30 juin.

6.2. Personnel enseignant

Mesdames Caroline Gagnon, Stéphanie Léveillé et Évelyne Gaudet nous résument la vie dans nos écoles.

6.3. Personnel de soutien

Aucun sujet.

6.4. Personnel professionnel



Madame Pascale Contreras-Paradis prend la parole pour aborder le sujet d'une intervention adaptée selon les niveaux de classe concernant la cyberintimidation, les réseaux sociaux et le partage d'informations. Il est mentionné que le conseil des élèves est en préparation pour la semaine des secrétaires.

6.5. Responsable service de garde

Madame Sophie Mignault présente les inscriptions pour l'an prochain.

6.6. O.P.P.

Mesdames Amélie Provencher, Valérie Dionne et Josée Castonguay nous indiquent les activités passées et celles à venir pour l'OPP.

6.7. Comité de parents

Madame Jessica Lavoie nous mentionne que l'activité du 8 avril (formation gratuite offerte par le comité de parents) a connu un taux de participation record. Elle nous indique aussi que 4 postes seront à combler au C.A dans le district.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Autres sujets

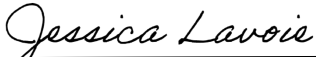
Dernière rencontre du CÉ mardi le 16 juin 2026.

9. Question du public

Aucune question.

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame Josée Castonguay, la séance est levée à 21h13.


Jessica Lavoie, présidente


Marie-Claude Gagné, secrétaire


Étienne Michaud, directeur